LA VIE AU GRAND AIR

ABONNEMENTS

PARIS .... Un an 14 fr. Six mois 7 fr. 50
PROVINCE. — 15 fr. — 8 fr. »
ÉTRANGER. — 20 fr. — 10 fr. »

3 Juin 1900. — N° 90
Rédaction et Administration : 370, rue Saint-Honoré, PARIS

PUBLICITÉ

PAGES DE COUVERTURE, la ligne. 1 fr. 50
LA PAGE. . . . . 600 fr. »
ENCARTAGES. . . . . 500 fr. »

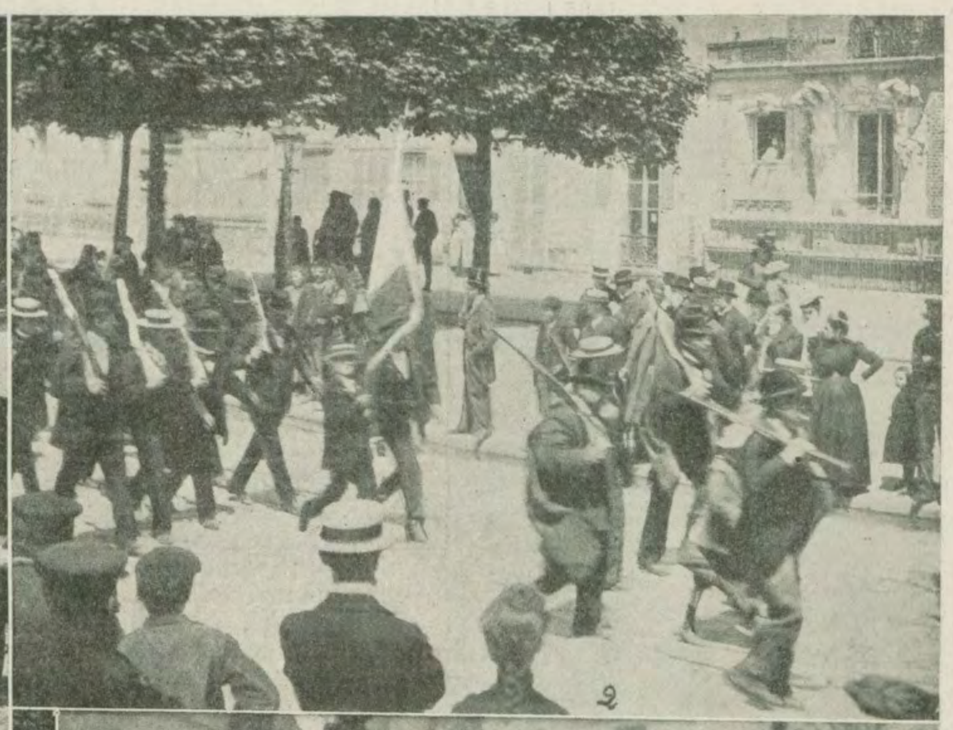

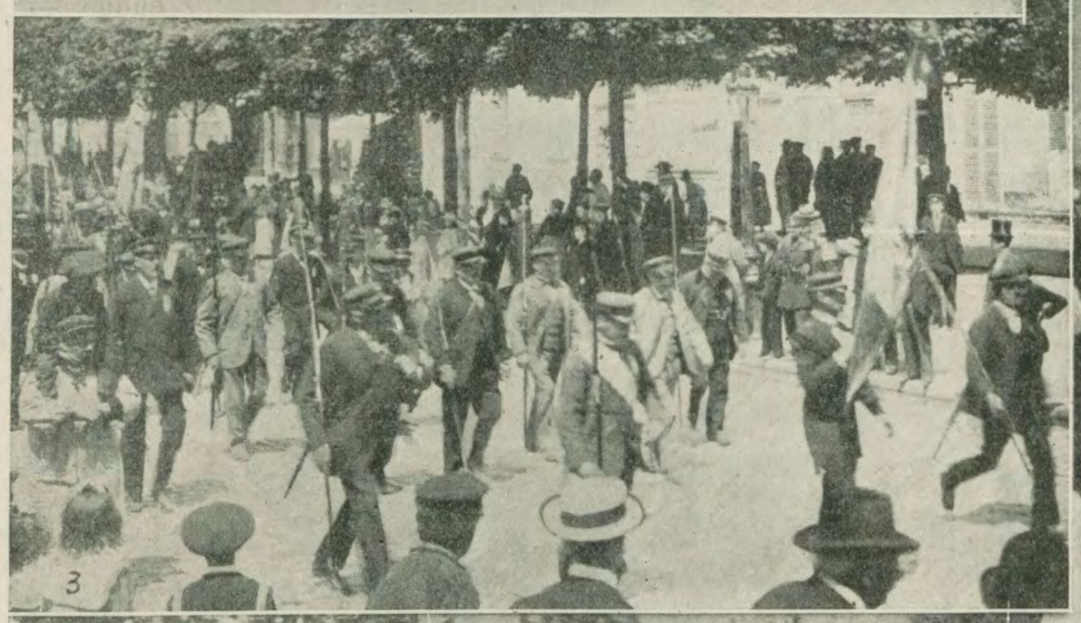

(Cliché J. Beau et P. Doyé.)

LE CONCOURS DE TIR A L'ARC ET A L'ARBALETE. (La parade du dimanche 27 mai.)

1. — Le défilé sur la place de la Nation. Admirez, le superbe tambour-major ! — 2. Une compagnie d'arbalétriers. — 3. Une compagnie d'archers, roi, drapeau et capitaine en tête. — 4. Le benjamin des tambours présenté à M. Noël, maire de Montfermeil, vice-président du comité d'organisation. — 5. Le doyen des capitaines et son porte-drapeau. — 6. Pendant le défilé.

Source gallica.bnf.fr / Musée Air France

LES SPORTS A L'EXPOSITION

***

LES

Régates internationales de Meulan

Ainsi qu'on a pu le voir dans notre numéro spécial du 6 mai : « Les Sports à l'Exposition », les courses à la voile comprennent deux réunions distinctes divisées en sept journées, dont quatre en rivière et trois à la mer. C'est à Meulan qu'ont eu lieu les premières, ouvertes aux yachts n'excédant pas 10 tonneaux, et jamais il ne nous avait été donné de voir, réunis dans une régate fluviale, un nombre de bateaux aussi considérable. Il y avait, en effet, soixante-six yachts engagés, parmi lesquels plusieurs concurrents anglais, allemands, américains, suisses et hollandais, dont voici la liste :

(Cliché du *Yacht*.)

Coupe internationale de l'Exposition universelle de 1900. Œuvre de M. Belloc, exécutée en argent par M. Linzeler. — Coupe attribuée au gagnant de la 2e série, *Scotia* à MM. J. H. Gretton et Lorne Currie.

Première série (0 à 1/2 tonneau). — *Plume-Patte*, à M. Jean d'Estournelles de Constant ; *Souriceau*, à M. Maurice Monnot ; *Fantlet*, à M. E. Sacré ; *Sarcelle*, à M. Henri Monnot ; *Quand-Même*, à M. Texier fils aîné ; *Giselle*, à M. G. Semichon ; *Baby*, à M. Pierre Gervais.

Deuxième série (de 1/2 à 1 tonneau). — *Simone*, à M. Bessière ; *Saint-Georges*, à M. Molard ; *Shampooing*, à M. Leroy ; *Lydia*, à M. Oudin ; *Demi-Mondaine*, à M. G. Pigeard ; *Crabe II*, à MM. J. Baudrier, Jean Le Bret, Marcotte, William Martin et Valton ; *Suzon IV*, à M. Legru ; *Crabe*, au comte Jean de Chabannes La Palice ; *Scamasaxe*, à MM. Michelet frères ; *Scotia*, à MM. J. H. Gretton et Lorne Currie ; *Ariette*, à M. Rossolin ; *Carabinier*, à M. Auguste Dormeuil ; *Crocodile*, à M. Jean Le Bret ; *Jeannette*, à M. de Malartic ; *Pierre-et-Jean*, à M. J. d'Estournelles de Constant ; *Tornade*, à M. Couture ; *Trilby*, à M. Van Bergen ; *Verveine*, à M. Rosevelt ; *Galopin*, à MM. Letot et Dupland ; *Colette*, à M. Glandaz ; *Sidi-Fekkar*, à MM. de Boulongne, Pottier, Jouët-Pastré et Eugène Laverne ; *Cinara*, à M. Gauthier ; *Rouget*, à M. Bard ; *Petit-Poucet*, à M. Auguste Dormeuil ; *Marie*, à M. G. Garnier ; *Gyp*, à M. Bruyer ; *Dick*, à M. le docteur Marc Jousset ; *C. V. A.*, à M. Texier fils aîné ; *Aschenbrœdel*, à M. Wiesner ; *Hébé*, à M. Maxime Desouches ; *Sans-Gêne*, à M. G. Maillard ; *Alcyon*, à M. Lecointre.

Troisième série (1 à 2 tonneaux). — *Germaine*, à M. Neuhaus ; *Viking*, à M. Geffroy ; *Marthe*, à M. Vilamitjana ; *Ducky*, à M. Marcel Moisand ; *Amulet*, à MM. Eugène et Henri Laverne ; *Nina-Claire*, à M. Baudrier ; *Tempête*, à M. Verbouwe ; *Lérina*, au comte Hermann de Pourtalès ; *Mamie*, à M. Texier fils aîné ; *Freia*, à M. Warenhorst.

(Cliché P. L.)

***Pierre-et-Jean*, 1 tonneau, à M. d'Estournelles de Constant.**

Quatrième série (2 à 3 tonneaux). — *Mignon*, à M. Donny ; *Gwendoline*, à M. Schlatter : *Ollé*, à M. Exshaw ; *Ricochet*, à M. Labat ; *Favorite*, à M. Susse.

Cinquième série (3 à 10 tonneaux). — *Gitana*, à M. Maurice Gufflet ; *Mascaret*, à M. Leroy ; *Bona-Fide*, à M. Howard Taylor ; *Fémur*, à M. Gilardoni ; *Pirouette*, à M. William Martin ; *Turquoise*, à M. E. Michelet ; *Sans-Gêne*, à M. Knight ; *Frimousse*, à M. Mac-Henry ; *Mascotte*, à M. Smulders ; *Singy*, à M. Texier ; *Gyp*, à M. Henri Maingot ; *Baby*, à M. P. Gervais ; *Sans-Gène*, à M. G. Maillard ; *Marsouin*, à M. Moussette.

***Fémur*, à M. Gilandoni, l'un des lauréats de la 5e série.**

Avec une pareille flottille, la journée d'ouverture semblait devoir être d'autant plus intéressante que le programme comportait une course d'honneur et d'ensemble, à laquelle étaient obligatoirement tenus de prendre part tous les yachts que nous venons de nommer ; malheureusement, le vent, qui faisait rage depuis plusieurs jours, éprouva le malencontreux besoin de se reposer le dimanche 20 mai, enlevant ainsi à cette course monstre tout son attrait.

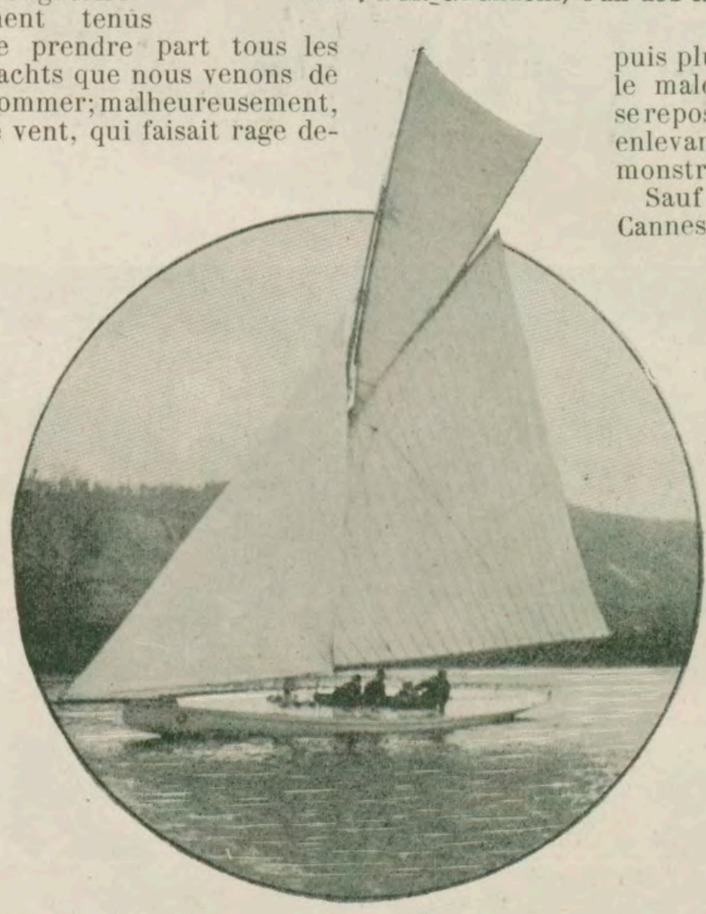

(Cliché P. L.) ***Favorite*, 3 tonneaux, à M. Susse.**

Sauf *Bona-Fide*, venant de Cannes par chemin de fer et oublié — suivant l'usage — sur une voie de garage quelconque, tous les yachts inscrits ont effectué le départ ; mais la plupart d'entre eux n'ont pu achever le parcours dans les délais réglementaires, et cinq seulement furent pointés à l'arrivée, dans l'ordre suivant : *Scotia* (anglais) 1 tonneau ; *Aschenbrœdel* (allemand) 1 tonneau ; *Turquoise*, 10 tonneaux ; *Fantlet*, 1/2 tonneau ; *Mamie*, 1 t. 20 ; *Carabinier*, 1 tonneau (tous quatre français). Sur ces six bateaux, les trois premiers seuls ont correctement effectué le parcours et peuvent être considérés comme classés... à peu près régulièrement.

Tandis que les malheureux coureurs gagnaient péniblement la bouée de

(Cliché P. L.)

***Carabinier*, 1 tonneau, à M. Louis-Auguste Dormeuil.**

Triel, les spectateurs sablaient joyeusement le champagne au Club-House du Cercle de la Voile de Paris, où ils étaient reçus de la plus aimable façon par MM. le marquis de La Jaille et d'Estournelles de Constant, commissaires organisateurs des Régates de l'Exposition. Parmi les invités nous avons remarqué : MM. l'amiral baron Duperré, président de l'Union des Yachts français ; l'amiral russe Nicolas de Zebenoy ; Mérillon et Giraud-Jordan, délégués de l'Administration de l'Exposition ; Barbey, ancien ministre de la Marine ; le lieutenant de vaisseau Thomas ; Billard, secrétaire honoraire de la Société des Régates du Havre ; marquis de Rochechouart, président de l'Union des Yachtsmen de Cannes ; comte de Pourtalès ; Vuillaume, directeur du journal *le Yacht* ; E. Nicora ; comte de Biré ; prince Coloredo Mansfield ; Meurgey, président de la Société des Voiliers de Nogent-Joinville ; Boyne, commissaire de la Marine ; Tierry ; Jean-Fontaine ; E. Belloc, le sculpteur de talent, auteur de la Coupe internationale de l'Exposition, etc., etc.

Et pour charmer les loisirs de l'attente, les yachtsmen s'entretenaient de la belle victoire remportée la veille par *Sidi-Fekkar* sur *Scotia* et grâce à laquelle la « Coupe des un-tonneau » reste encore, cette année, en la possession du Cercle de la Voile de Paris...

La seconde journée (mardi 22 mai) a été plus favorisée que la première par le dieu des vents, et nous avons enfin assisté à de véritables courses, dans lesquelles nous retrouvons, parmi les vainqueurs, quelques-uns des lauréats des régates méditerranéennes. C'est d'abord *Ollé*, à M. Exshaw, arrivé premier dans la série de 2 à 3 tonneaux devant *Favorite*, à M. Susse, *Gwendoline*, à M. Schlatter, et *Mignon*, à M. Donny ; puis ensuite *Lérina*, au comte Hermann de Pourtalès, qui a fini en tête de la série de 1 à 2 tonneaux, suivi de *Marthe*, à M. Vilamitjana ; *Nina-Claire*, à M. Baudrier ; *Amulet*, à M. M. Laverne, et *Ducky*, à M. Moisand. Dans la petite série (0 à 1 tonneau) le premier prix a été gagné par *Baby*, à M. P. Gervais, et les autres, par *Quand-Même* à M. Texier ; *Sarcelle*, à M. H. Mormot ; *Souriceau*, à M. Maurice Mormot ; *Plume-Patte*, à M. d'Estournelles de Constant.

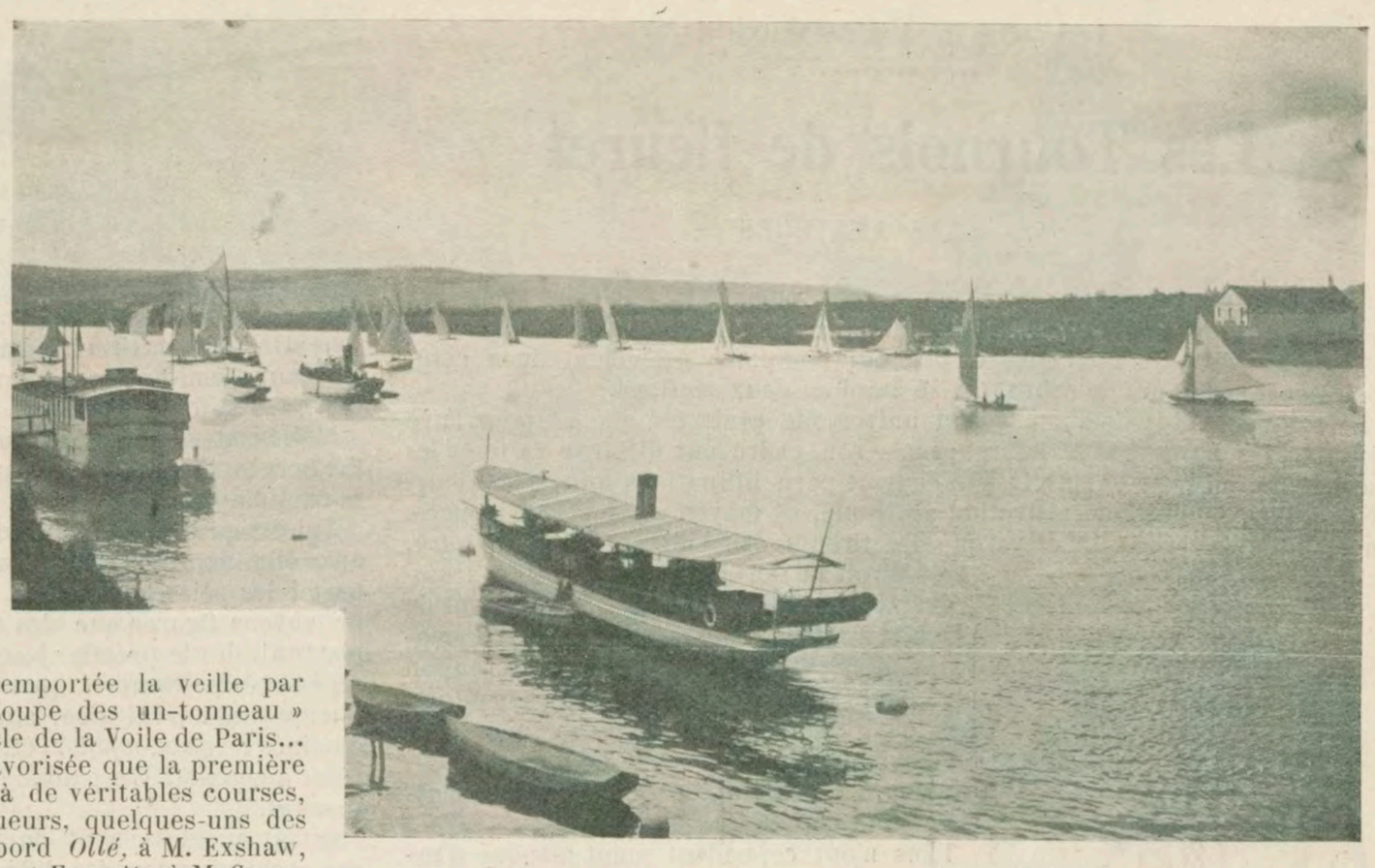

Le bassin des courses après le départ ; au premier plan, le nouveau yacht *Kairngorn*, à M. Lorne Currie, un des propriétaires du *Scotia*.

(Cliché P. L.)

***Crabe*, au comte de Chabannes La Palice.**

***Turquoise*, 10 tonneaux, à M. Michelet, troisième de la course d'honneur.**

Temps maussade le jeudi 24, pour la troisième journée, pendant laquelle « le Seigneur pompait pour les biens de la terre et le repos du pauvre laboureur », au grand déplaisir des yachtsmen venus à Meulan pour voir courir la « Coupe internationale de l'Exposition ».

Cette coupe, créée par l'éminent sculpteur M. Belloc, exécutée en argent par M. Linzeler, et dont il ne sera tiré aucune réplique, est une œuvre d'art de toute beauté qui restera, pour son heureux propriétaire, un précieux souvenir de nos régates. Attribuée à la 2e série (de 1/2 à 1 tonneau), elle a été disputée par trente-deux yachts, et a donné lieu à une lutte splendide entre le yacht anglais *Scotia* et le yacht allemand *Ascenbrœdel* qui, partis ensemble, se sont tenus pendant toute la durée du parcours, serrés de près par l'excellent petit racer *Crabe II*, dessiné par M. Valton, qui le conduisait lui-même avec M. Méran. La victoire est restée à *Ascenbrœdel* qui est arrivé premier avec une seconde à peine d'avance sur *Scotia* ; mais le yacht allemand jaugé officiellement a été reconnu dépasser 1 tonneau et par suite disqualifié. L'*Ascenbrœdel* (en français : Cendrillon) a d'ailleurs confirmé sa valeur en battant le dimanche tous ses concurrents dans la 3e série.

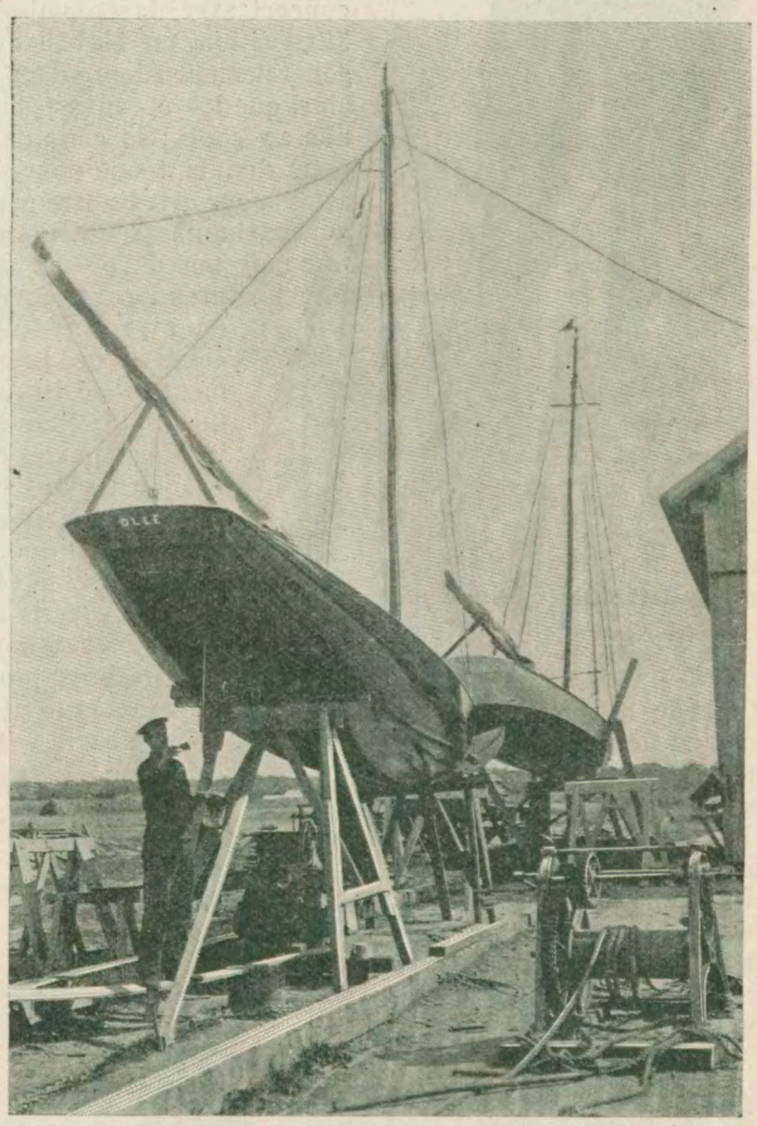

Le dernier coup de fion avant la course. *Ollé*, 2 tonneaux, à M. Exshaw, gagnant de la 4e série, et *Lérina*, 2 tx, au comte Hermann de Pourtalès, en cale sèche.

Et *Sidi-Fekkar* ? — Hélas ! *Sidi-Fekkar* a chaviré sous un grain au moment même du départ, et, bien qu'il ait été vivement relevé, il avait perdu toute chance de succès.

Deux autres courses figuraient au programme : l'une, pour la petite série, qui a été gagnée par *Fantlet*, à M. Sacré, devant *Quand-Même*, à M. Texier ; l'autre, pour les yachts de 3 à 10 tonneaux (cinquième série) dans laquelle *Fémur*, à M. Gilardoni, a fini en tête, suivi du yacht hollandais *Mascotte*, appartenant à M. Smulders.

En résumé, journée affreuse sous le rapport du temps, mais superbe au point de vue sportif.

H. PHILIPPE.

(Clichés Trézel.)

LES SPORTS A L'EXPOSITION

Les Tournois de fleuret

I. — LES AMATEURS

Les concours internationaux d'escrime ont commencé par celui de fleuret entre amateurs, pour se continuer par les épreuves de fleuret entre professeurs, le concours d'épée qui comporte également deux catégories et le concours de sabre, divisé aussi en deux sections.

La salle des fêtes de l'Exposition universelle avait été choisie pour faire disputer les épreuves de fleuret ; mais son cadre eût été trop vaste et les escrimeurs, même de haute taille, eussent paru lilliputiens aux spectateurs des gradins. Aussi l'Administration avait-elle, au moyen de tentures rouges, enclos un coin de la salle et parqué les tireurs dans un couloir provisoire, très étroit et sans aucun confortable.

Le capitaine Coste, prix d'honneur.

Quant au public, il avait suffisamment de place et à aucun moment du concours d'amateurs il n'y a eu de bousculade. A aucun moment même les gradins n'ont été occupés. Les chaises du rez-de-chaussée suffisaient amplement pour le peu de fervents qui avaient fait ce lointain voyage en vue d'assister à ces épreuves.

Elles n'ont cependant point manqué d'intérêt et elles auront eu tout au moins le résultat de mettre en valeur et de placer hors pair quelques escrimeurs que l'on savait fort, mais que l'on ne croyait pas devoir se révéler avec autant d'autorité.

Le comité d'organisation se composait en majeure partie du comité de la Société d'Encouragement de l'Escrime et avait rédigé, de concert avec la Commission des sports de l'Exposition, un règlement différent de celui généralement adopté dans les concours. C'est ainsi que les épreuves éliminatoires avaient lieu au choix; le coup de bouton comptait pour dix, la tenue pour dix, la science des armes pour dix. Un tireur pouvait donc avoir au maximum trente points. On a conservé une moyenne de 60 0/0 des tireurs dans la première épreuve éliminatoire, puis on a procédé à des épreuves successives de façon à garder seulement seize tireurs pour les demi-finales. Celles-ci se sont alors disputées en poules, c'est-à-dire que chaque tireur devait tirer avec tous les autres. Mais dans ces épreuves, le coup de bouton était roi et la tenue ne comptait plus ; de telle sorte que certains tireurs ont tout sacrifié — tenue et science des armes — pour toucher. Là est un des grands défauts de cette organisation, et tels des tireurs classés parmi les huit premiers ont fait un assaut qui, s'il avait eu lieu dans les éliminatoires — et si ces tireurs avaient été inconnus au lieu de porter des noms célèbres en escrime — les aurait fait écarter impitoyablement.

Les quatre premiers de chaque demi-finale ont constitué une poule de huit, et par le nombre de victoires on a procédé au classement définitif qui a donné le résultat suivant :

1er Le capitaine Coste ;
2e M. Henri Masson ;
3e M. Jacques Boulenger ;
4e Le capitaine Debax ;
5e Le comte d'Hugues ;
6e Le capitaine Sénat ;
7e M. Dillon Kavanagh ;
8e Le capitaine Brosh (Autrichien).

Huit autres prix sans classement sont attribués aux tireurs admis à prendre part aux demi-finales et qui n'ont pas tiré dans la finale. C'étaient :

MM. Smet, de Boissière, Guérin, Belot, E. Bergès, J.-Joseph Renaud, Guyon, le capitaine Ducrot.

J'ai dit que le principe qui avait servi aux éliminatoires était bon. En effet, parmi les seize noms de la finale nous ne voyons figurer que des tireurs connus, qui, dès le premier jour, pouvaient espérer être compris parmi les vainqueurs et, à vrai dire, aucun de ceux éliminés ne peut *a priori* être jugé supérieur à ceux-là. C'est donc un très bon résultat.

M. Henri Masson de la salle Mérignac. premier prix.

Quant au classement de la finale, il aurait certainement été différent si le jury avait continué à appliquer le même principe. Estimant que l'on avait pu suffisamment apprécier les qualités de tenue des tireurs, pendant les éliminatoires, il a pensé qu'il serait suffisant de compter les coups de bouton ; mais il a complètement oublié un article du règlement qui dit que tout coup atteignant le bras ou la tête, ou toute autre partie du corps en dehors des limites et qui, si la position du tireur avait été bonne, aurait été atteinte, sera compté. Et ce fut à la grosse faute. Si le règlement avait été appliqué dans son entier, le classement eût certes été différent. Il est, en effet, inadmissible — et cependant cela fut admis — qu'un coup de bouton ne soit pas compté, qui touche le bras parce que le tireur se cache derrière, et qui aurait atteint le bras si la position avait été normale.

Disons quelques mots des tireurs classés parmi les huit premiers et dont nos lecteurs trouveront avec cet article, les photographies.

Le capitaine Coste. — Un tempérament dans toute l'acception du mot. Officier d'ordonnance du Gouverneur militaire de la place de Lyon, a fait beaucoup pour l'escrime dans cette région. Travaille avec acharnement, se donne beaucoup de mal et fait très fort. Est trop nerveux. Quand il est sur la planche, ne voit rien que son adversaire qu'il faut toucher par tous les moyens possibles. Pratique trop le corps à corps, surtout étant donné qu'il a des attaques de pied ferme extraordinaires et des coups simples très bien exécutés. A bien failli à la suite d'une révolte, heureusement de courte durée contre une décision du jury, abandonner la planche et perdre ainsi son prix d'honneur. Mérite d'être excusé pour cette nervosité, par suite des fatigues du métier et de l'état anormal où l'avait mis, il y a quelque temps, la morsure d'un chat enragé et la médication nécessitée par cet accident. Une défaite par Masson.

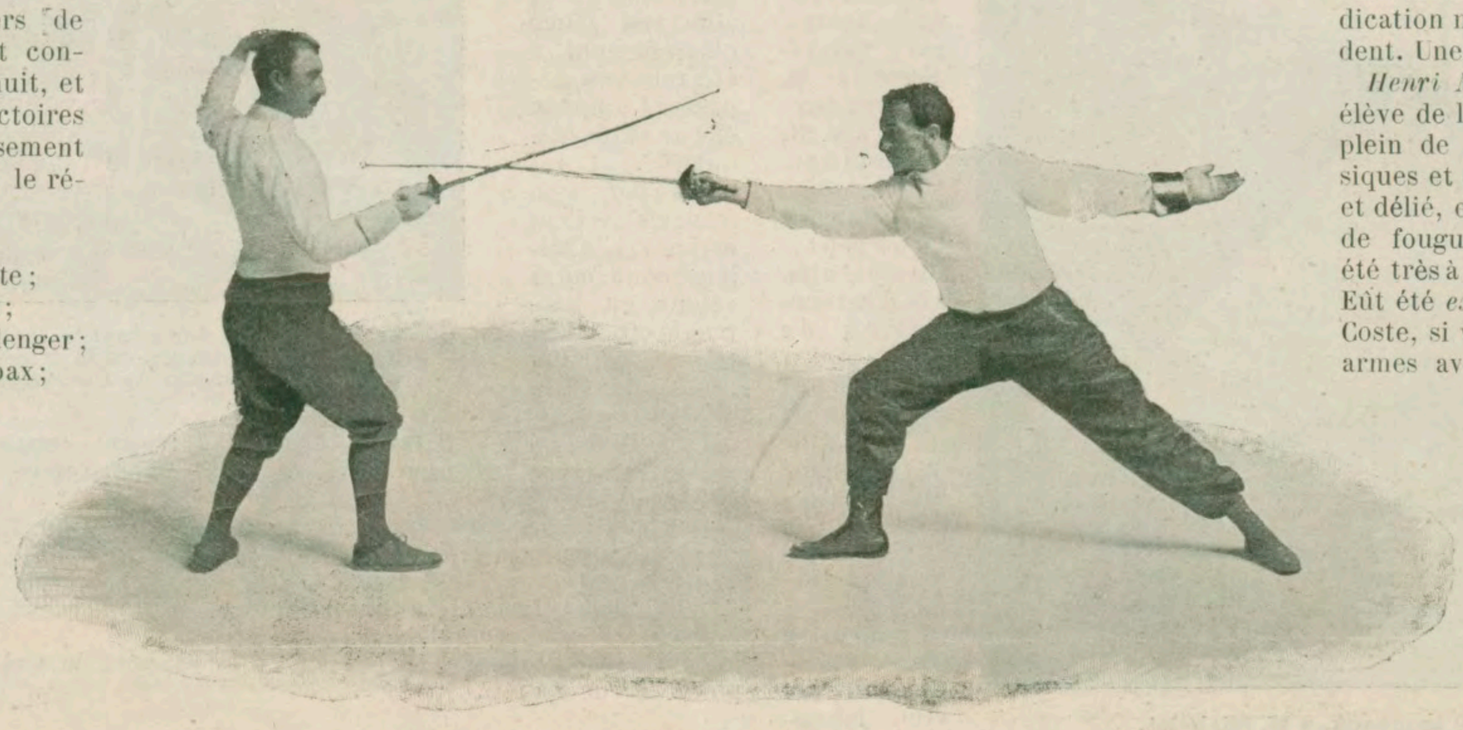

Le capitaine Senat et le capitaine Brosh.

Henri Masson. — Le meilleur élève de la salle Mérignac, tireur plein de tête, de moyens physiques et de science. Joli jeu, fin et délié, et en même temps plein de fougue et d'ardeur. Aurait été très à sa place à la première. Eût été *ex æquo* avec le capitaine Coste, si voulant faire de belles armes avec son compagnon de salle Jacques Boulenger, et se livrant un peu trop, un coup de bouton n'avait décidé de la victoire de ce dernier. Deux défaites par d'Hugues et Boulenger.

Jacques Boulenger. — Un beau tireur aussi ; plus

puissant que son frère Marcel, aux attaques franches, à la riposte facile, battant en retraite par bonds plutôt qu'en rompant, gagnant souvent du terrain de la même façon. S'est affirmé, de façon toute spéciale dans ce concours comme un de nos meilleurs fleurettistes, comme un de ceux ayant le plus bel avenir. Trois défaites par Brosh, Coste, Debax.

Le Capitaine Debax. — Capitaine instructeur de Joinville. Avait grand espoir de sortir vainqueur de ce tournoi. A accepté ses défaites sans protester, comme un soldat doit le faire, mais quittait la planche avec un demi-sourire à beaucoup de sens. Heureusement a pour lui son opinion personnelle et semble se consoler d'avoir été vaincu en se jugeant lui-même vainqueur; n'a point modifié sa façon de tirer. Fait du fleuret comme il fait de l'épée. Se précipite sur son adversaire et touche où il peut. Le coup de bouton, ainsi porté, compte plus souvent à l'épée qu'au fleuret. Se fait souvent arrêter parce que pas couvert. Porte le corps en avant, n'est pas gracieux, mais fait fort incontestablement. Trois défaites par Coste, Masson, et d'Hugues.

Le capitaine Debax, troisième prix.

Le comte d'Hugues. — Jeune tireur de tempérament. Fait bien ou mal suivant l'adversaire qui lui est opposé ; a donc encore à gagner jusqu'au jour où il tirera bien en face de quelqu'un qui tirera mal. Possède de la vitesse, une assez bonne main, mais des jambes qui, pour être rapides, semblent fléchir sous le poids de son corps, pourtant maigre. Trois victoires sur Brosh, Masson et Debax.

Le capitaine Sénat. — L'ex - lieutenant instructeur de Joinville, maintenant capitaine dans l'Est, a moins d'entraînement qu'autrefois. Cela se conçoit du reste aisément et l'on ne peut lui en faire reproche. Ce n'est donc qu'une simple constatation. Son jeu ne ressemble en rien à celui de son ancien supérieur le capitaine Debax; il est beaucoup plus correct, beaucoup plus sobre, beaucoup plus scientifique et beaucoup plus agréable. Trois victoires sur Brosh, d'Hugues et Dillon Kavanagh, battu par d'Hugues dans l'assaut d'appui.

Dillon Kavanagh. — Agréable tireur de très bonne force, pas assez habitué peut-être à se trouver en face d'adversaires forts et qu'il ne connaît point. Aurait besoin pour devenir tout à fait bon de fréquenter les salles parisiennes et de changer souvent de partenaire. A de fort jolis coups dans son sac — ou plutôt dans ses mains — qu'il exécute fort bien. Deux victoires sur Brosh et d'Hugues.

Le capitaine Brosh. — Le seul étranger admis à la finale. Possède un jeu mi-partie italien, mi-partie français. De nationalité hongroise, passe, dit-on, pour très fort parmi ses compatriotes. En réalité ne fait pas grand'chose, et s'il n'avait point été compris parmi les tireurs de la finale, cela n'eût point étonné ceux qui l'ont vu tirer dans cette poule. A cependant nettement et facilement battu ses adversaires dans les éliminatoires. Doit donc être très difficile pour des tireurs moyens peut-être tout simplement parce que la pointe est très en ligne.

M. Jacques Boulenger, de la salle Mérignac, deuxième prix.

Et maintenant que voici rapidement tracées quelques esquisses des amateurs victorieux, au prochain numéro pour les professeurs.

LOUIS PERRÉE.

(Clichés J. Beau.)

Le comte d'Hugues, quatrième prix.

M. Dillon Kavanagh, sixième prix.

Le capitaine Sénat, cinquième prix.

Le capitaine Brosh (Autrichien), septième prix.

PRIMES GRATUITES A NOS ABONNÉS

Chaque nouvel abonné d'un an et chaque ancien abonné renouvelant son abonnement A DROIT : 1° *à une carte routière de la France de* 1m,30 *sur* 1m,60 *d'une valeur de* **4** *francs (joindre* **1** *franc au prix de l'abonnement pour le port et l'emballage ;* 2° *à un appareil photographique « Kombi » d'une valeur de* **15** *francs (joindre* **2** *fr. au prix de l'abonnement pour frais de port et d'emballage) ;* 3° *à* **25** *lignes de petites annonces dans le courant de son abonnement ;* 4° *aux numéros exceptionnels qui sont édités dans le courant de l'année ;* 5° *une remise de* **5** 0/0 *sur tous les livres de sport et sur toutes les primes vendues par le journal.*

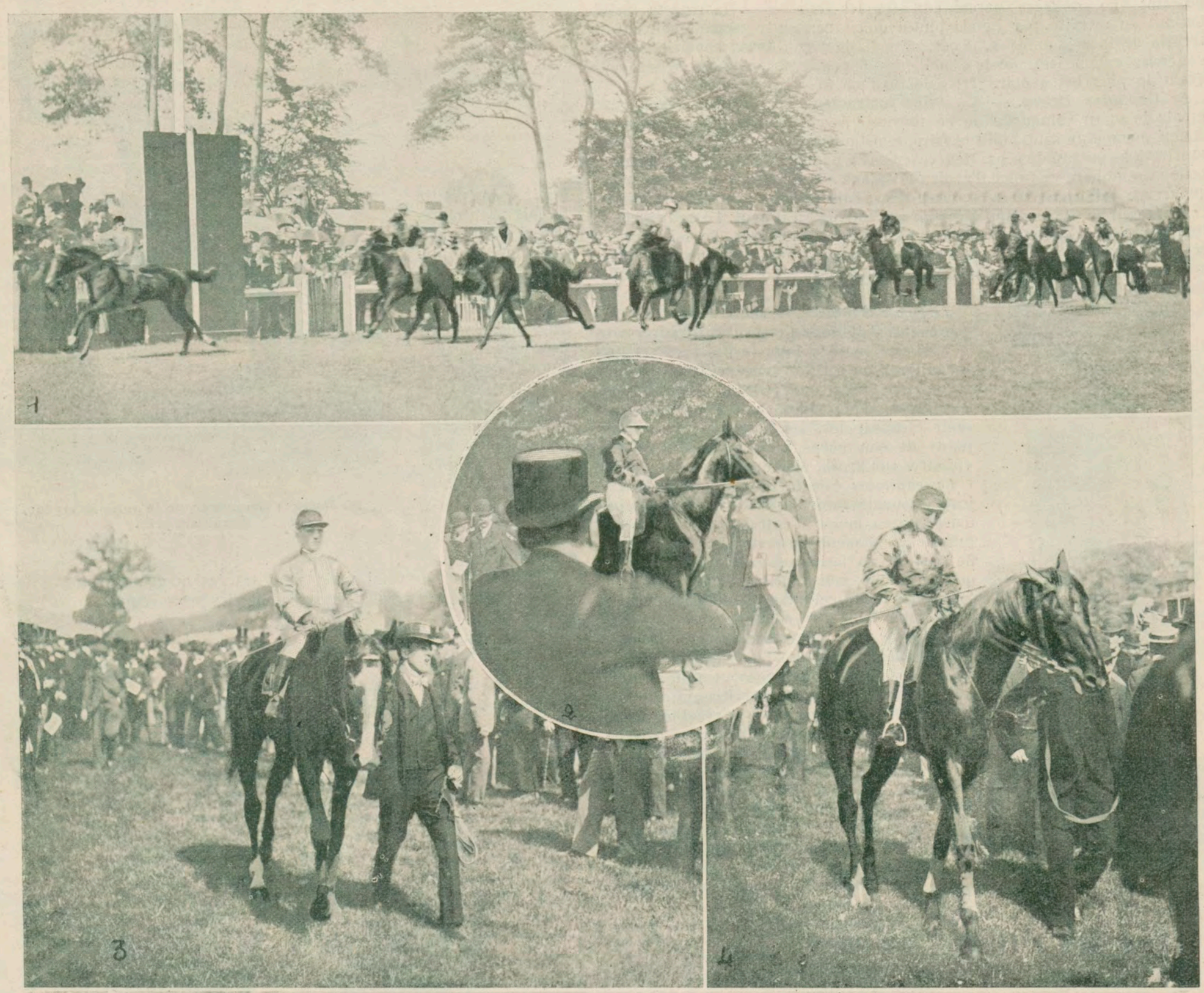

Codoman et *La Morinière* ensemble. *Ivoire.* *Solon.* *Kiss.* *Kaiser.*

(Cliché V. G. A.)

LA JOURNÉE DU DERBY DE CHANTILLY (27 mai)

1. L'arrivée du prix de Gouvieux, handicap, 2,100 mètres (5,000 francs) pour chevaux de 3 ans et au-dessus, gagné par *Palestro*, m. al. 3 ans, 44 kil., par *Gulliver* et *Praline*, à M. P. Aumont, monté par Carter, devant *Garizlim* et *Dolomie*. — 2. *La Morinière* par *Lord Clive* et *Macarena*, pn b., 3 ans, 56 kil., au baron Roger, monté par Brennan, entraîné par Th. Carter, gagnant du prix du Jockey-Club. — 3. Le célèbre jockey américain Tod Sloane, sur *Cannes*, à M. D. Dorian, après le prix de Dangu — 4. *Codoman*, à M. Ephrussi, 2e du prix du Jockey-Club, monté par Perkiss. — 5. L'arrivée du prix du Jockey-Club, 100,000 francs, en outre 10,000 fr. à l'éleveur, pour poulains et pouliches de 3 ans, 2,400 mètres, gagné par *La Morinière* devant *Codoman*, à une longueur et demie, 3e *Ivoire*, 4e *Solon*.

L'EXPOSITION CANINE

Nos bons amis les toutous sont des indépendants et ont voulu rester indépendants ; toutes les espèces d'animaux domestiques ont eu ou auront, en effet, en cette année 1900, leur exhibition officielle. Seuls

Marco, **chien de Léonberg, premier prix, appartenant à M. Aaron, éleveur à Levallois-Perret.**

les chiens — j'allais oublier les chats qui, eux, n'ont pas voulu même montrer le bout de leur nez aux visiteurs de la grande Exposition — se sont absolument refusés à accepter l'estampille de l'administration de MM. Picard et consorts.

Sans plus de bruit que les années précédentes, sans sonneries de trompes supplémentaires, la Société centrale pour l'amélioration des races canines vient de donner, sur la terrasse de l'Orangerie, sa vingt-neuvième exposition internationale, et depuis qu'il y a des expositions canines en France, c'est certainement une des plus réussies qu'il nous ait été donné de voir.

Disons de suite que l'installation et l'organisation de la vingt-neuvième exposition canine était parfaite, box spacieux et propres, larges travées pour la circulation, et il nous a semblé même que le personnel chargé des soins aux chiens était mieux choisi. Quant à la nourriture, si quelques-uns de nos lecteurs ont eu la curiosité de faire un tour aux vastes cuisines en plein air qu'avait installées M. Henri Durand, ils ont pu se rendre compte que la soupe était fort appétissante. Si seulement tous les chiens de France avaient chaque jour pareil menu ! Du reste, les membres du comité y veillaient, et souvent ils allaient aux cuisines faire le tour du propriétaire.

Jusqu'en 1898, parmi les étrangers exposants, il y avait chaque année quelques amateurs ou marchands anglais, mais, depuis, une loi draconienne anglaise fait que nos voisins d'outre-Manche s'abstiennent; est-ce un mal? Au point de vue de l'internationalisme, oui; au point de vue de nos races de chiens, non; nous souffrons suffisamment déjà de cette cruelle maladie dont on n'a pas encore trouvé le vaccin : l'anglomanie! Plusieurs de nos races ont été transformées par les Anglais, qui, au point de vue chien, ont des méthodes de fabrication qui nuisent souvent aux qualités des races.

Vue dans son ensemble, l'exposition canine ne laisse à désirer que dans certaines classes et précisément dans les races que les Anglais avaient mises à la mode chez nous : les setters anglais entre autres étaient très inférieurs, et les gordons ne valaient pas grand'chose; c'est que les amateurs qui en ont fait l'expérience, préfèrent nos vieilles races françaises, nos bons braques, qui heureusement ont été régénérés. Les retrievers ont manqué totalement; un seul, « *The Barmaid* », appartenant à M. Baron, était exposé; il a eu son premier prix. Quoique la chasse en battue soit actuellement la plus pratiquée, surtout dans les environs de Paris, on n'emploie pas encore le retriever; c'est pourtant, étant donné cette méthode de chasse, une race anglaise qui nous serait très utile. On a beaucoup travaillé le pointer en France depuis quelques années, et, sans remonter bien loin, nous nous souvenons des maigres expositions de pointers, même sur la terrasse de l'Orangerie; mais les amateurs de chasse ont bien vite reconnu l'excellence de cette race chez laquelle, du reste, on retrouve le sang de nos anciens braques; c'est à un lot de pointers appartenant à M. Guilet qu'est revenu du reste le Prix du Président de la République, lot superbe et qui méritait bien la récompense qui lui a été attribuée. M. Guilet n'en est plus, du reste, à compter ses succès, aussi bien dans les expositions canines que dans les fields trials.

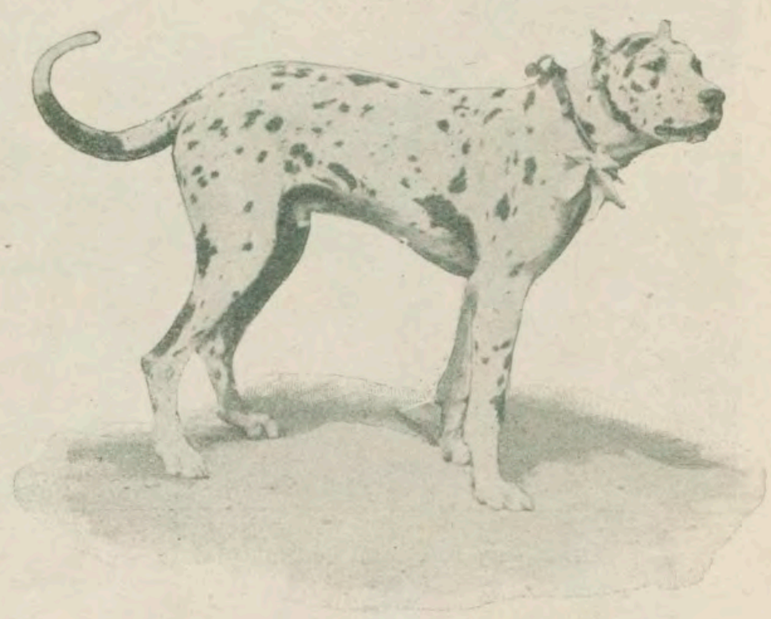

Fidelio Levallois, **grand danois, premier prix, appartenant à M. Aaron, éleveur à Levallois-Perret.**

L'année prochaine encore, nous sommes certains d'avoir une belle collection de pointers, car la classe des puppys était très bonne; là aussi M. Guilet est un des lauréats, se partageant les prix avec MM. Mairesse, Budin, Gossiôme, docteur Labitte, etc.

Dans la classe de setters, quelques sujets seulement valent la peine d'être mentionnés : *Blue Rock de la Merisaie,* à M. Morel; *Mascotte II de Laval,* à M. Gibory; *Bralwyl Belle,* à M. Van de Walle; *Teff,* à M. Duhamel, et les élèves du comte de Montbron, Poncin, Rossigneu; dans le field-spaniels, les jolies bêtes de MM. Prudhommeaux et Lamaignière s'adjugent les récompenses. Mais c'est surtout avec les chiens d'arrêt français qu'a brillé l'exposition de cette année; il nous faudrait les citer presque tous : les braques du Puy, de M. Hublot; les braques du Bourbonnais, de MM. Yves et Lafosse; les braques d'Auvergne, de M. Rocher, les braques de l'Ariège, de M. Baillet; les épagneuls de Pont-Audemer, de MM. de Houry et Duquesne; les épagneuls français, de MM. Beausart et Hugues; les griffons d'arrêt à poil dur de MM. Greny, Delmas, Choquet et Cuvelier; les braques de Saint-Germain, de MM. Bathiat-Lacoste et L. Daval; il me faudrait les mentionner presque tous. Et dire qu'il y a six ans à peine, ces classes étaient presque nulles ou mal représentées.

Dogue de Bordeaux,
Brutus, **à M. Cuvilliez, premier prix.**

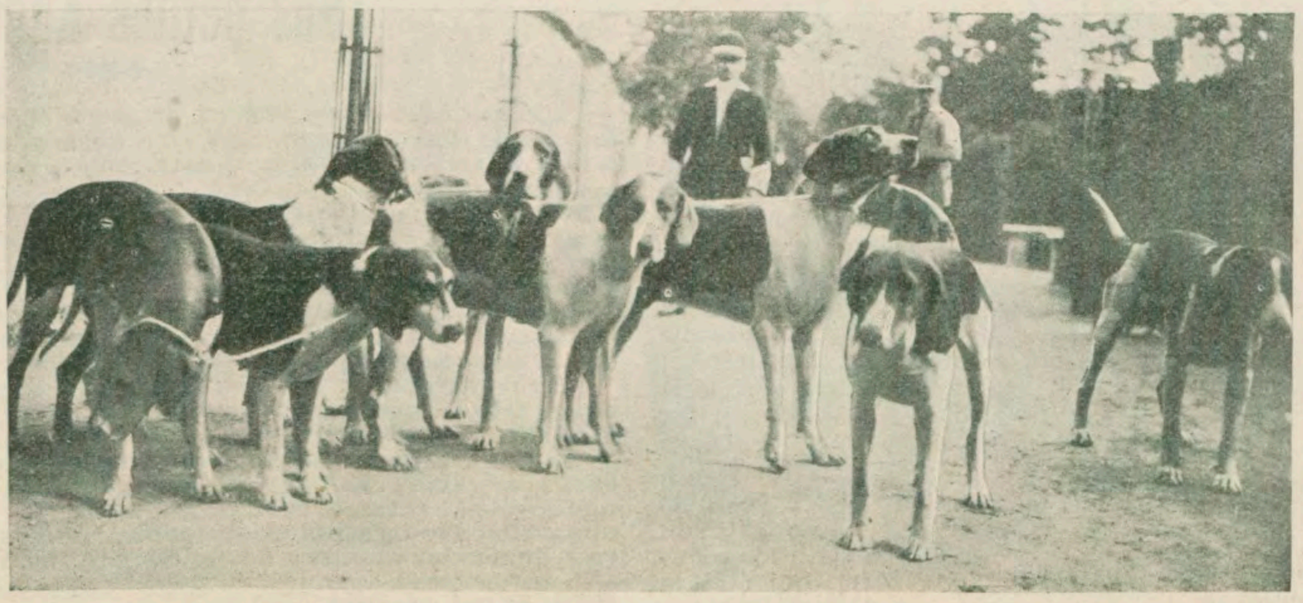

La meute du vicomte de Montsaulnin (chiens courants, bâtards du haut Poitou).

Passons aux chiens courants : c'est une meute de beaux griffons vendéens, au comte d'Elva, qui a obtenu le prix du Président de la République; le fait est que c'est une des plus jolies qui ait passé depuis longtemps sur la terrasse de l'Orangerie; elle est bien uniforme, et les chiens, tous de race, sont en très bonne condition.

Beaucoup de grands équipages n'exposent pas, et c'est dommage; il est

vrai que le déplacement d'une meute importante n'est pas chose facile.

Parmi les jolies meutes, citons en première ligne les bassets d'Artois, de M. Verrier, qui sont des bêtes de premier ordre; les briquets de M. Mallard, de M. Barde, de M. Clément, et les tekels du baron de Plancy; puis, dans les courants de taille : les gascons-saintongeois, de M. le marquis de Scoraille; les chiens de porcelaine de M. Laporte-Bisquit; les bâtards du haut Poitou, de M. de Montsaulnin; les poitevins-vendéens de M. Ch. de Bourbon; les anglo-saintongeois de M. le baron de Kerdaniel; les griffons vendéens de M. Gourraud; les beagles du comte de Tinguy, et dans les courants exposés seuls, les produits de l'élevage de MM. Baillet, Sohier, Orilard, etc., etc.

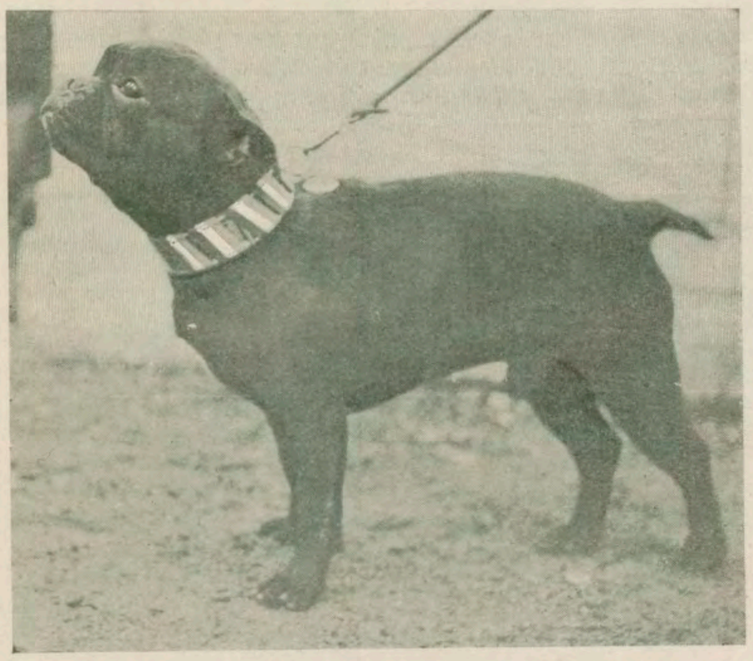

Rossigneu, du chenil de Montplaisir.

Aux chiens de garde, nous retrouvons presque chaque année les mêmes exposants : marchands pour la plupart. Une mention spéciale pourtant aux chiens du Léonberg, de Mlle Régnier, et quelques bons Saint-Bernard; pas de terre-neuve!

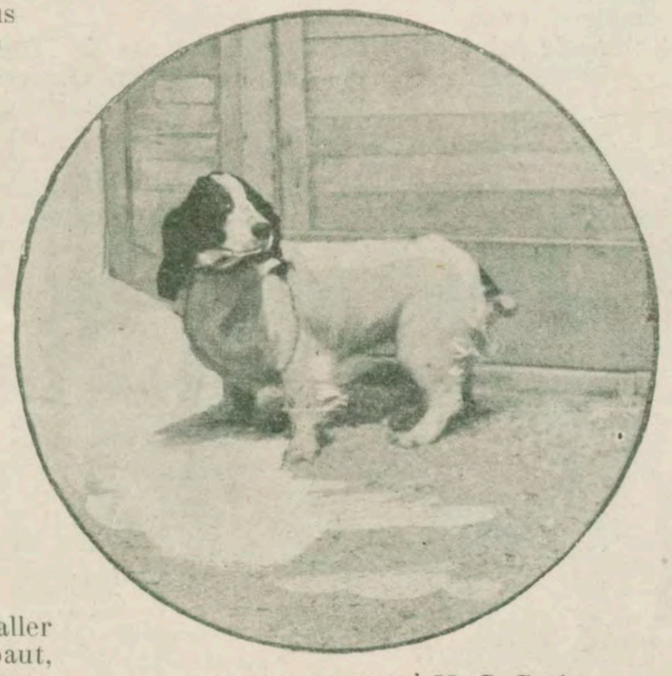

Marquis of England, à M. G. Gazin, premier prix des cockers.

Une classe très complète que celle des chiens de berger; là c'est le triomphe des marchands de la Villette; les conducteurs de bestiaux qui menaient leurs élèves se sont couverts de gloire, et parmi eux, Sauret, dont le lauréat vétéran *Camarade* aura besoin bientôt d'un salon spécial pour installer ses médailles; Leclerc, Thibaut, Antoine, et parmi les bergers-agriculteurs M. Triboulet.

Nous retrouverons tous ces lauréats le 1er juillet, au concours de chiens de berger qui se tient à Levallois-Perret.

Passons sur les chiens de salon; bien peu valaient la peine d'être primés; pas un carlin convenable, pas un shipperke qui vaille la peine d'une simple mention; les seules races à peu près bien représentées étaient les griffons nains et bruxellois, et encore!

Une bonne classe était celle du fox terrier; du reste c'est un excellent chien, et nous aurions voulu voir exposée la jolie meute du comte de Montal, qui était à la dernière exposition de Lyon; une belle bête c'est *Grown Pears*, à M. Hébré. Enfin notons encore un joli caniche, *Gypsy*, à M. Gibory; des barzoïs, à M. Cuvelier, à Mme Kousnetzoff; et des terriers griffons, à M. Mousset, parfaits de forme et d'allures.

Bari, à M. Kanne, premier prix des Saint-Bernard, à poil long.

Faber. chien de berger de Brie, à Mlle E. Raoul-Duval, médaille du ministre de l'Agriculture.

A côté du Salon cynégétique où nous avons retrouvé presque tous les exposants du Salon de l'Hippique, le Dr Arbel avait installé une salle de Fauconnerie très intéressante et qui a su retenir longuement le Président de la République dans sa visite aux Tuileries.

Félicitons en terminant M. Boutroue, l'aimable secrétaire de la Société, à qui incombait le soin de l'installation et les détails de l'organisation de l'exposition; tout le monde visiteurs et exposants a été satisfait; c'est le meilleur compliment qu'on puisse lui faire.

PAUL MÉGNIN.

(Clichés Trézel). *Champion Second Attempt*, à M. Charles Roger premier prix des bouledogues de grande taille.

Nos petites Annonces

A la demande de nombreux lecteurs, amateurs d'objets de sport, désireux d'avoir sous les yeux la liste des « occasions » et le moyen de vendre ou échanger des objets qu'ils ont déjà, nous allons donner à notre rubrique des **Petites Annonces** *une extension considérable.*

Nous publierons dans le deuxième numéro de chaque mois un supplément de quatre pages qui sera consacré à ces **Petites annonces**. *Le premier de ces suppléments mensuels paraîtra le* **DIMANCHE 10 JUIN** *et nous accepterons les insertions jusqu'au* **vendredi 1er juin**.

Le prix est fixé à **0,05 centimes le mot compté télégraphiquement.**

Nos abonnés auront droit dans le courant de leur abonnement à 25 lignes gratuites dans ce supplément.

Les petites annonces ayant un caractère de commerce régulier ne seront acceptées dans ce supplément qu'au prix de 0 fr. 15 le mot. La mention « écrire ou s'adresser aux bureaux de la **Vie au Grand Air** *» n'est pas admise.*

Il est inutile de faire remarquer à nos lecteurs que **jamais** *semblable moyen ne leur a été offert pour* **vendre**, **acheter** *ou* **échanger** *tous articles de sport, tels que* **cycles, motocycles, automobiles, fusils, voitures, chevaux, chiens, chasses, appareils photographiques, tennis, timbres-poste, bateaux, propriétés,** *pour* **demandes et offres d'emplois, etc.** *La* **Vie au Grand Air** *est lue, en effet, chaque semaine par plus de* **100,000 sportsmen** *appartenant à une* **classe riche et qui dépense.**

LE CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS (1)

III

Nous avons vu défiler les chevaux attelés seuls. Après eux, dans l'ordre du programme, viennent les « paires de chevaux » auxquels le jury décerne les primes d'appareillement; c'est le dessus du panier des classes qui vient concourir, mais ce n'est pas à dire que ce sont les premiers prix de chaque classe ou de chaque division qui enlèvent les récompenses. L'appareillement n'est pas toujours chose facile, et souvent le prix extraordinaire échoit à deux chevaux qui ne se sont classés mutuellement qu'en un rang modeste; c'est ce qui s'est produit dans la 1re classe; le jury avait été unanime pour donner le prix extraordinaire à *Santiago*, le beau quatre ans à M. Aug. Roy, que nous avions signalé dans le dernier numéro; appareillé avec *Sultan*, à M. Blandin, il n'a eu que le 1er prix, laissant le prix extraordinaire à *Rivalisé* et *Quessoy* à M. Aug. Roy qui, décidément, est encore le grand lauréat de cette année dans les chevaux d'attelage, car dans la troisième classe c'est encore à deux de ses élèves que revient la prime extraordinaire; dans la 2e classe, ce sont deux chevaux de M. Vanderheyden : *Raphaël* et *Soliman*; la silhouette des chevaux dans les paires entre pour une part assez importante dans l'attribution des récompenses, aussi les exposants habituels qui savent ce qui plaît au jury, connaissent la science de l'appareillement et ne manquent pas de se conformer aux goûts de ceux qui leur attribueront les primes.

Il n'y a, comme nous l'avons dit, que deux classes de chevaux de selle : les chevaux de 1 m, 57 et au-dessus forment la 5e classe, ceux d'une taille inférieure à 1 m 57, la 6e, comme pour les chevaux d'attelage : deux divisions par

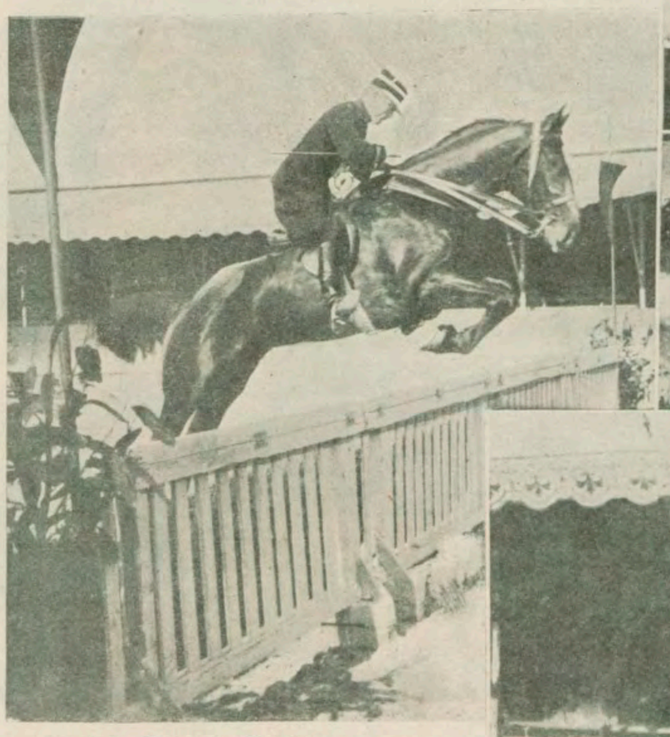

Grands Prix de Paris, le saut de la barrière.

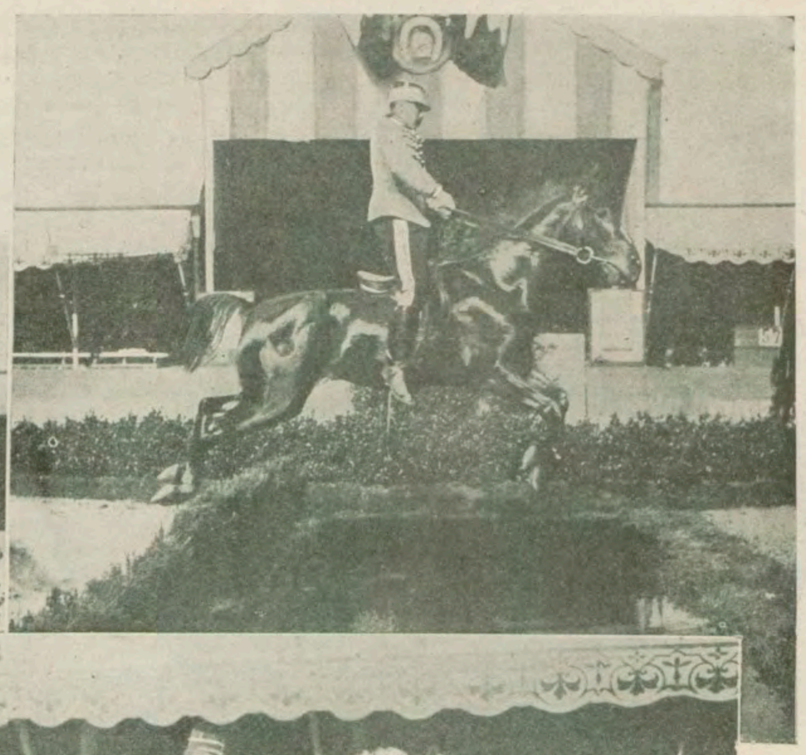

Le saut de la rivière.

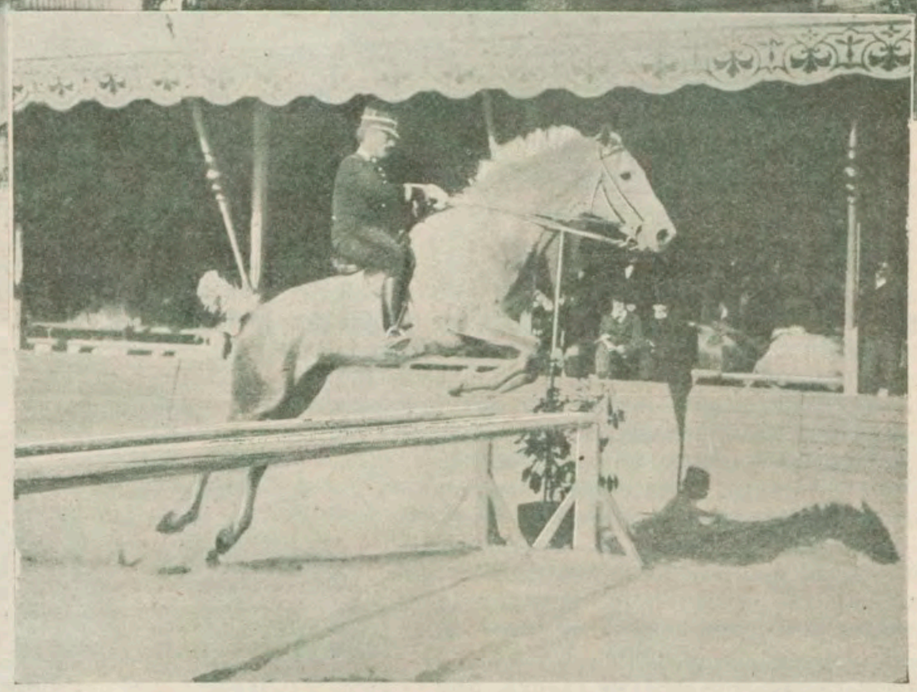

Le saut de la barre.

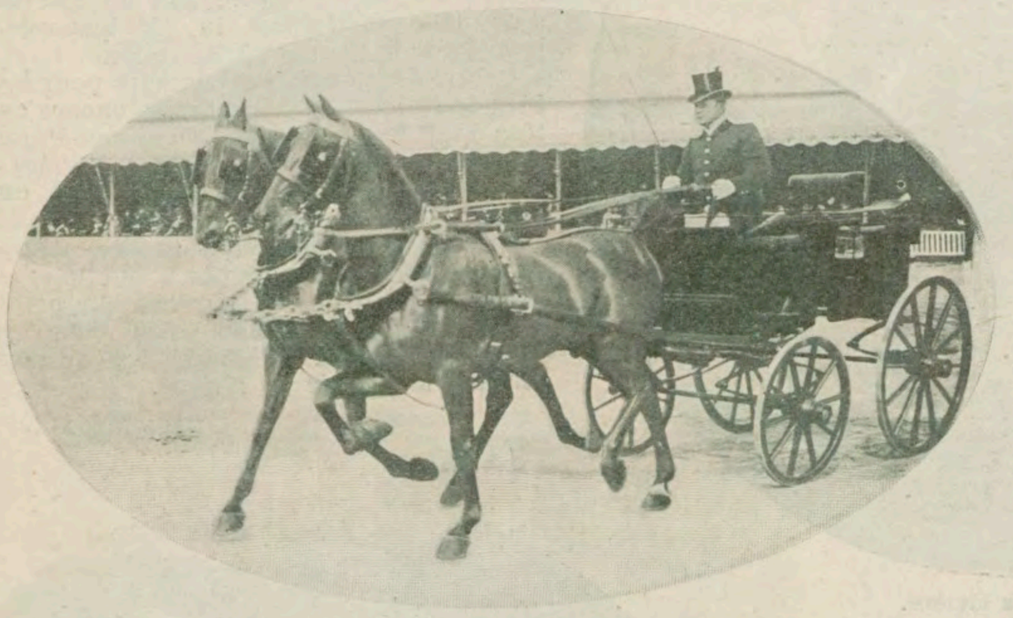

Un attelage à deux.

classe. Au point de vue tout à fait exclusif du cheval de selle, les classes ont paru plutôt faibles; nos éleveurs cherchent surtout des chevaux à deux fins, la vente du cheval exclusivement de selle n'étant pas chose facile; aussi avons-nous vu figurer parmi les concurrents des deux classes la plupart des lauréats des primes d'attelage. De tous les chevaux présentés ou récompensés, il n'y en a vraiment qu'un seul qui soit parfait de forme et d'allure, qui représente un vrai type de cheval de selle, et cependant la bête fait très bonne figure attelée : c'est *Ritournelle*, 5 ans, au comte de Robien, présentée par M. Blandin; c'est une très jolie jument alezane très près du sang, aux allures brillantes et d'un maniement facile; originaire de Vendée, elle a été dressée à Caen : elle méritait haut la main son Prix extraordinaire; du reste elle avait déjà obtenu la même récompense au récent concours de Nantes; dans la même classe, remarqué *Samos* également au comte de Robien et qui fut lauréat dans les classes d'attelage. Le prix extraordinaire de la 6e classe a été pour M. Roy présentant *Sans-Souci*, une bête de quatre ans très suffisante et qui gagnera beaucoup; nous la retrouverons certainement l'année prochaine. Parmi les autres lauréats : MM. Chevalier, Duchêne, marquis de Croix, Boyron, Corbin, vicomte de Curel, vicomte de Triquerville, de Tassigny, Moulinet, Bernheim, etc., etc.

Nous ne reviendrons pas sur les Longchamps de voitures de maître; c'est un défilé de voitures attelées d'une façon irréprochable et bien conduites; du reste, le jury accorde des récompenses à chaque propriétaire.

Les sauts d'obstacles, vus depuis notre dernier article, ont été surtout militaires; avec juste raison, pour ne pas obliger nos officiers à des déplacements de trop longue durée, le comité groupe dans une semaine presque toutes les épreuves militaires de son programme : Prix des Régiments, Prix de Circonscription, Prix couplés, Sauts par quatre, Grand Prix de Paris. Peut-être le public, qui va au concours comme à un spectacle, préférerait-il plus d'alternance; mais il faut songer aux exigences du service, et ministre et chefs de corps ne badinent pas avec le règlement. Un très grand nombre d'officiers sont venus concourir cette année; l'épreuve élémentaire des Grands Prix de Paris ne comprenait pas moins de 99 concurrents, chiffre qui a été rarement atteint dans un concours. Nous avons eu la rentrée du capitaine Siméon, du 4e hussards, si souvent lauréat les années précédentes, et comme M. Wignolle qui avait, lui aussi, et pour le même motif, abandonné la piste pendant un an, M. Siméon n'a pas été très heureux; peut-être se réserve-t-il pour une des épreuves à venir et dont nous parlerons dans un

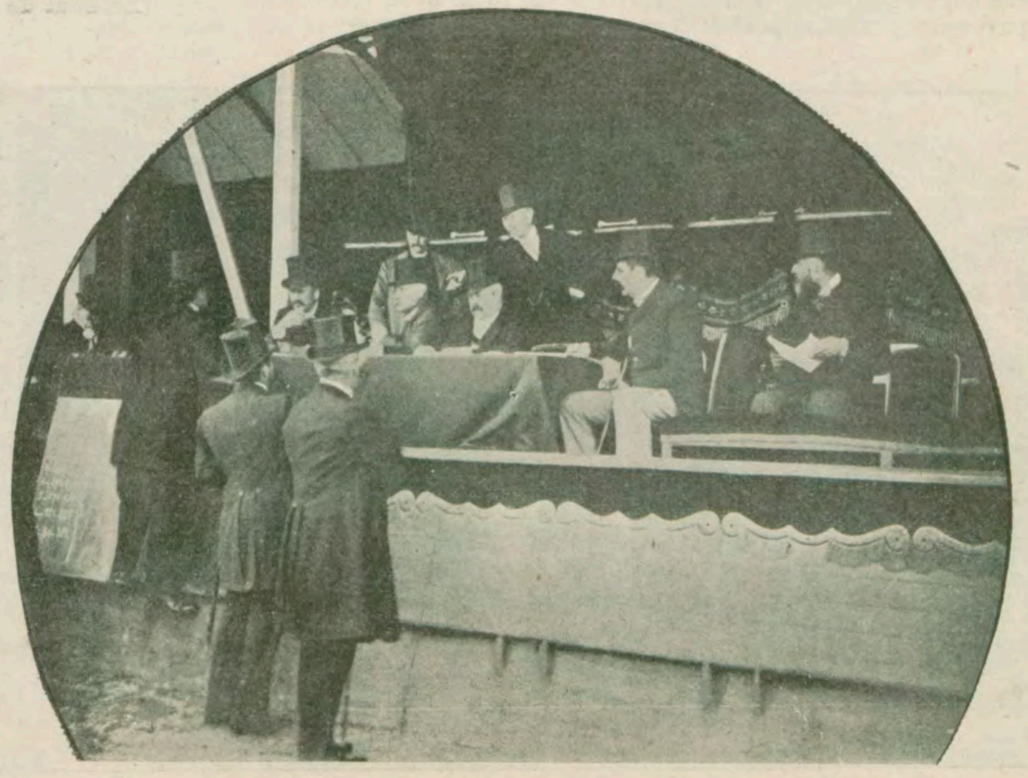

Un coin de la tribune du jury.

(1) (Voir les nos 88 et 89).

prochain article. Un des lauréats militaires des épreuves civiles, M. Maillard, du 20e d'artillerie, dont nous avons eu à enregistrer le succès dans les premières journées, n'a également pas brillé; il y a de ces anomalies qu'on s'explique difficilement. Disons de suite que le succès a été surtout cette année pour les armes spéciales — train des équipages et artillerie — représentées cependant par un nombre moindre de concurrents que les autres armes. Il y a quelques années, toutes les récompenses allaient à la cavalerie de ligne ou légère et on « blaguait » un peu les artilleurs et tringlots, surtout ces derniers, les « hussards à quatre roues »; ces messieurs se sont piqués, et aujourd'hui les voilà en tête, enlevant la plupart des prix à leurs camarades de la cavalerie; et même on a vu, chose rare, le cheval d'armes d'un officier d'infanterie, *Miss Maud*, au capitaine Guy, du 23e bataillon de chasseurs à pied, se classer 4e dans le Prix des Régiments avec la monte de M. Bausil, lieutenant au 28e dragons; le capitaine Guy est, du reste, un cavalier accompli et si le règlement l'avait permis, il aurait présenté lui-même sa jument. Dans cette 2e section du Prix des Régiments, les parcours « sans faute » ont été du reste si nombreux que le général Baillod, président du jury, a demandé et obtenu de doubler le nombre des prix attribués à cette épreuve, ce qui a permis de donner un prix aux dix parcours exempts de tout taquet. Sur les dix prix, deux seulement vont aux dragons et deux aux cuirassiers, dont un à un vétérinaire, M. Matrat, qui a montré que les vétérinaires savent aussi bien se servir des chevaux que les soigner, en enlevant le 3e prix avec sa jument *Druse*. C'est le lieutenant Mairesse, du train des équipages, qui a enlevé le 1er prix avec *Marisse*, au capitaine Robin, du 20e escadron du train, *Marisse*, dont nous avons déjà enregistré les succès et qui s'est également classé 7e dans le Prix de Circonscription. Trois des prix, dont le 2e avec *Lakmé*, reviennent au lieutenant Daguilhon-Pujol, du 30e d'artillerie.

Saut par quatre.

Moindre a été le nombre des concurrents dans la 2e section de prix des régiments (cavalerie légère); car un instructeur de Saint-Cyr, M. Huet, qui déjà lorsqu'il appartenait au 6e dragons, ne comptait plus ses succès en hippique, a enlevé le 2e prix avec un parcours d'une superbe correction, accompli avec une élégance très parfaite; c'est certainement le meilleur parcours de toutes les journées du concours. Le 4e hussards avait beaucoup de concurrents, il n'en figure pas parmi les prix, c'est pourtant un régiment où l'on s'entraîne et qui a des instructeurs excellents: sur cinq prix le 6e chasseurs s'en adjuge trois, les 2e et 3e avec M. d'Auzac de la Martinie, montant *Tomery* et *Dalza*, et le 5e avec M. Mans, montant *Ecole;* le 6e revient au cheval d'un aide-vétérinaire du 14e hussards, monté par le lieutenant Hativelle.

Ritournelle, au comte H. de Rohan. Prix extraordinaire des chevaux de selle.

Le saut de la rivière.

Quatre-vingt-neuf concurrents pour les Prix Couplés; l'artillerie arrive encore en tête avec les lieutenants Daguilhon-Pujol et Crousse montant *Lakmé* et *Errikal*;

Les sauts par quatre sont plutôt un exercice de carrousel; mais combien joli! quelle régularité dans le saut des obstacles! Quelques-uns de ces « quatuors » semblaient alignés au cordeau du pivot l'aile marchante, aussi bien dans les tournants que dans la ligne droite, que dans le saut même de la rivière.

PAUL MÉGNIN.

(*A suivre.*)

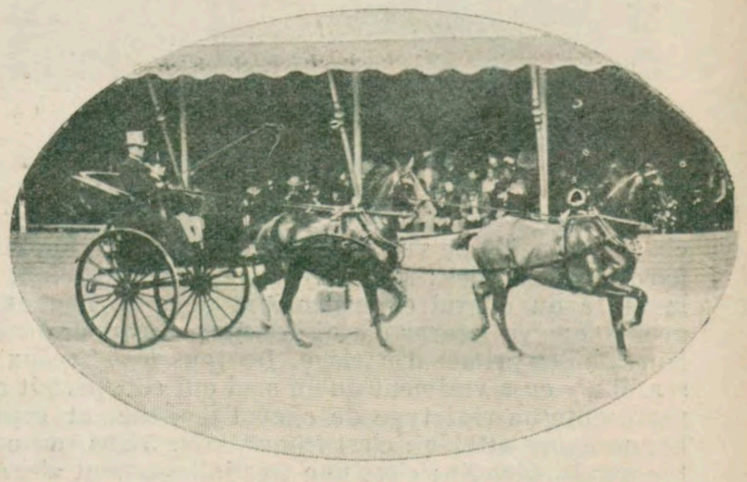

Un attelage en tandem.

Dans le paddock, avant une épreuve.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Nous publierons dans notre prochain numéro la fin de notre étude sur le Concours hippique, *le compte rendu des* régates à l'aviron, *du* Grand Prix de Paris de tir aux pigeons *et du* Grand steeple d'Auteuil.

LA " PREMIÈRE "

DU

" SPORT GAI "

Les fêtes du plein air sont vraiment décevantes : une organisation prévue dans ses moindres détails n'en assure pas le succès si le ciel n'est pas de la partie. Or, alors que le dégel contrarie généralement les réunions de patinage, la pluie, l'affreuse pluie vient souvent gâter les meetings sportifs. L'Artistic, qui patronna de si jolies réunions à Buffalo, est mort des facéties de deux vilains étés. Qui ne se rappelle ce dîner-concert dans le jardin de la rue de la Ferme, à Saint-James, où trois cents convives banquetaient par petites tables dans le jardin? Les ramures étaient piquées de lampes vénitiennes; on était au milieu du repas, et Yvette Guilbert, juchée sur le perron de l'hôtel, s'apprêtait à nous détailler ses dernières créations, lorsque, patatras, un orage éclata, dispersant dîneurs et dîneuses, noyant les plats et le champagne, accomplissant son œuvre de destruction stupide!

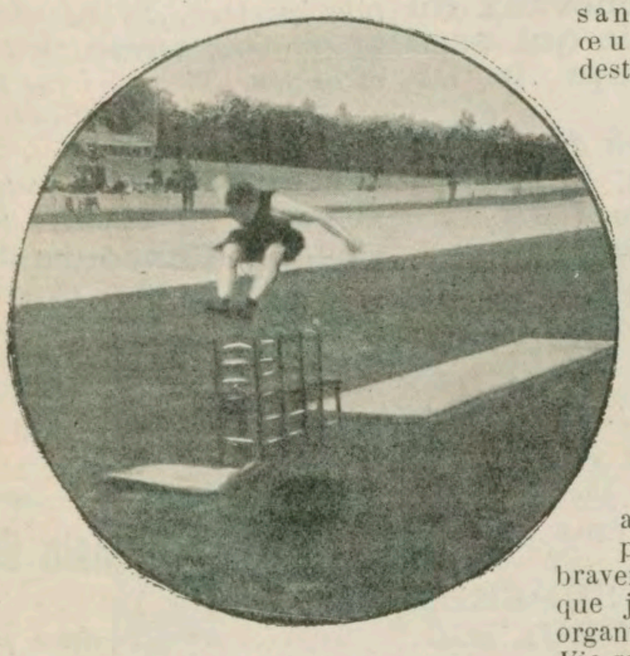

Un des sauts de M. Grisel, le sauteur amateur, l'émule d'Higgins.

Eh bien, nous avons eu, la semaine dernière, une catastrophe de ce genre. Alors que depuis deux mois le baromètre était au beau fixe, la première réunion — dans un vélodrome — du Sport Gai a vu son succès diminué par des averses qui survinrent au moment même où le public allait se mettre en route pour le Parc des Princes.

Mais le résultat a été assez satisfaisant — deux mille personnes ne craignirent pas de braver la pluie — pour me prouver que je ne m'étais pas trompé en organisant, avec le concours de la *Vie au Grand Air*, une réunion de ce genre.

N'est-il pas extraordinaire, en effet, qu'un jour de courses à Chantilly, avec un temps pareil et la concurrence formidable de l'Exposition, on puisse réunir dans un quartier excentrique un public aussi nombreux que select ?

L'agent ânier dans l'exercice de ses fonctions.

Et tout le monde s'est follement amusé, moi tout le premier, qui avais cependant le souci de mener à bien une entreprise tout à fait neuve.

A la vérité, il n'y avait pas que du sport gai. Le sport pur était représenté par le handicap de 3,000 mètres en une seule série, où les vingt concurrents se sont trouvés groupés au dernier tour; par la course-poursuite qui sera certainement reprise par Desgrange; par la performance de Baugé, qui a battu le record du monde des 10 kilomètres.

Lambourjack. Coquelle. Vidal.

Les concurrents de la course d'ânes et le terrible agent.

On ne peut, non plus, classer dans le sport gai le steeple-*chaises* dans lequel d'excellents pédestrians franchirent, avec un brio merveilleux, dix rangées de chaises, ni les exercices de M. G..., l'étourdissant sauteur, que l'on peut comparer à John Higgins.

Mais les numéros suivants furent franchement gais. *Trimo*, cet inénarrable artiste qui, quelques minutes avant la réunion, avait consenti à revêtir le costume d'agent-cycliste que j'avais apporté, à tout hasard, au Vélodrome, sans savoir au juste qui je chargerais de le revêtir.

Or, le faux agent s'est révélé comique de premier ordre. J'espère qu'il consentira à reprendre « l'emploi » lors de la nouvelle réunion de sport gai que je compte donner au mois de juin.

Puis nous avons eu le match Poupart contre Aymé, chasseur du Vélodrome. Bien que marchant à *reculons*, Poupart a réussi à battre son adversaire, qui, lui, ne pédalait pas en écrevisse.

La course de quadricycles mixtes a obtenu aussi un certain succès; mais le « clou » du meeting a été fourni par le handicap omnium (distance 150 mètres) gagné par Banker, où, dans la finale, se retrouvèrent un cycliste (Banker), scratchman; le pédestrian Trante (avance 10 mètres); le motocycliste Cabaillod (avance 10 mètres), Guéry, sur patins-bicyclettes, et Coquelle, à âne (prière de ne pas me faire écrire Coq-à-l'âne).

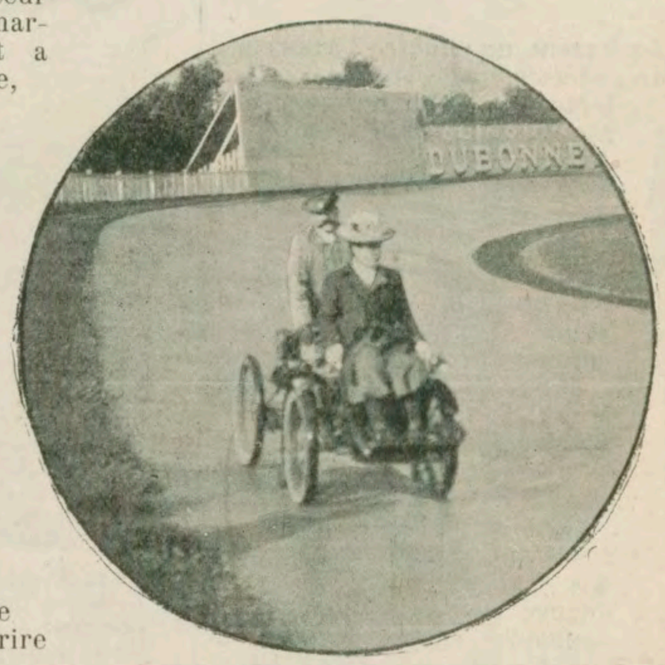

Une des équipes de quadricyles.

Le motocycliste n'a pu partir, mais les quatre autres concurrents ont fini « dans un mouchoir ». Banker a battu Coquelle — ou plutôt l'âne — par une encolure; Guéry a fini troisième, Trante, quatrième et Cabaillod... est arrivé après la bataille !

N'oublions pas de mentionner l'apparition sur la piste, dans de superbes véhicules électriques, du jury féminin. On a beaucoup applaudi cet intermède.

Puis, quand tout fut terminé, la pluie fit place au soleil et le ciel reprit toute sa limpidité.

C'est à recommencer.

G. de Lafreté.

(Clichés J. Beau.)

LES SPARKLETS A L'EXPOSITION

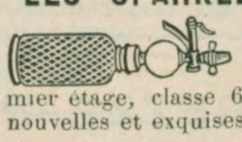

Près de la salle des Fêtes, section de l'Alimentation, premier étage, classe 62, bar et dégustion gratuite de nouvelles et exquises boissons gazeuses.

LA MODE SPORTIVE

Un Bon Conseil

Les lecteurs de la *Vie au Grand Air*, sportsmen émérites, ont forcément une série de chaussures qui varie suivant le genre de sports qu'ils pratiquent.

POUR DAMES

La paire

3 fr. 75

Tous ont certainement remarqué que les chaussures dont on ne fait pas un usage journalier se déforment très vite, surtout lorsqu'elles ont été à l'humidité, et nous nous proposons d'indiquer à nos lecteurs et à nos lectrices le moyen de remédier à ce grave inconvénient.

La Maison **COOK** et **Cie**, déjà connue de beaucoup de nos lecteurs, vient de créer un modèle d'embauchoir qui est vendu, à titre de réclame, **3.75** la paire. (Ce modèle se fait pour Dames et pour Messieurs.)

POUR MESSIEURS

La paire

3 fr. 75

Nous reproduisons le dessin de ces embauchoirs qui font chaque jour l'objet de très nombreuses demandes. Nous n'insistons pas sur l'utilité incontestable de ces appareils qui, malgré leur prix dérisoire, sont d'une fabrication très soignée et d'un usage garanti.

Pour les commandes par correspondance il suffit d'indiquer la pointure de ses chaussures.

Pour recevoir par colis postal, joindre 0.60 (en gare) et 0.85 (à domicile).

⁂

Signalons également une guêtre à courroies qui obtient un succès considérable et que nos lecteurs trouveront chez **Messieurs COOK** et **Cie**, 23, rue Auber, à Paris.

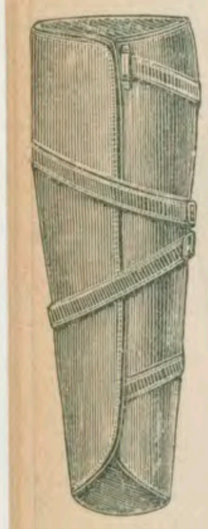

Ce modèle est la guêtre idéale du touriste et du cavalier ; elle se met et se défait instantanément et, par suite de la tension plus ou moins grande que l'on donne aux courroies, elle moule parfaitement la jambe.

Cette guêtre se fait en noir et en jaune ; son prix est de **25 francs** la paire. Pour les commandes, indiquer en centimètres le tour du mollet.

Nous rappelons à nos lecteurs que le catalogue illustré des *Modes Masculines* est envoyé gratis et franco sur demande adressée à **Messieurs COOK** et **Cie**, 23, rue Auber, Paris.

SMART.

ECHOS

Au théâtre ou en soirée, tous les petits inconvénients de la digestion, aigreurs d'estomacs, lourdeur, rougeur de la face, sont prévenus ou supprimés par l'usage de deux ou trois **PASTILLES VICHY-ÉTAT.**

⁂

CYCLES TOUTES MARQUES & APPells PHOTOGques

Crédit 15 mois un seul 15e comptant sans aucune majoration sur les prix de détail.

Catalogue illustré franco.

AGENCES RÉUNIES, 5, Bd de STRASBOURG, PARIS

⁂

L'*École de Culture physique* n'est pas au 58, Faubourg-Poissonnière, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, mais bien au **48**. C'est à l'*École de Culture physique* que l'on fait toutes les démonstrations du Sandow's.

⁂

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 12 mai, nous tenons à la disposition de nos lecteurs de province et de l'étranger des **Carnets Médicaux** d'une durée d'une semaine et d'un mois, au prix de 10 francs et 20 francs. Ces carnets, créés par **l'Institut Médical International**, 5, rue de l'Echelle, à Paris, donnent à leurs titulaires, sans autres frais, le droit aux soins médicaux et dentaires dont ils pourraient avoir besoin pendant leur séjour à Paris. Ces carnets peuvent être pris dans nos bureaux à Paris ou expédiés contre l'envoi de leur montant en mandat-poste adressé à l'Administration de la « Vie au grand air » avec les indications suivantes : Noms, prénoms, âge et domicile du ou des titulaires.

Les carnets sont valables pour une personne seule ou une famille (père, mère, enfants).

L'Institut Médical International possède également une installation complète d'électrothérapie que nous recommandons à tous ceux, et ils sont légion, qui ont besoin des effets bienfaisants de l'électricité.

⁂

Le *Grand Globe Céleste*, dont l'achèvement excite une curiosité de plus en plus vive, occupe une situation vraiment privilégiée dans l'Exposition, au coin de l'avenue de Suffren et du quai d'Orsay, grâce aux trois entrées de l'Exposition qui y donnent accès. La première sur le débarcadère de la gare de l'Ouest, la seconde à la sortie des bateaux parisiens et la troisième dans le Champ de Mars même, près de la Tour de 300 mètres.

PLEINAIR.

Suprême Pernot

le meilleur des desserts fins.

Inventions sportives

L'Apiol, principe actif de la graine de persil, est le seul remède efficace contre les malaises périodiques des dames et des jeunes filles.

L'Apiol découvert en 1849 par les **Drs JORET et HOMOLLE**, a conquis depuis la confiance du corps médical du monde entier. Il est employé dans les hôpitaux de Paris et les plus hautes récompenses lui ont été décernées aux expositions.

L'Apiol des Drs JORET et HOMOLLE ne se délivre qu'en flacons et demi-flacons de 25 et 12 capsules. A la dose de 2 à 4 capsules par jour, il guérit radicalement les douleurs, retards, suppressions des époques.

Dépôt général de **l'Apiol des Drs JORET et HOMOLLE.**

Pharmacie **BRIANT**, 150, rue de Rivoli.

Flacon	4 50
Demi-flacon	2 25

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

ENVOI franco contre timbres ou mandats.

Superbe Voiture PANHARD et LEVASSOR, moteur 6 chevaux, direction, volant grand radiateur, 4 vitesses; pavillon et glace démontable, bandages caoutchoucs, thorillons nefs, peinture blanc ivoire. garniture maroquin. Adresser offres à Me J. FUGIER, 61, avenue Gambetta, à Valence (Rhône).

VOITURES ÉLECTRIQUES KRIEGER
80, Rue Taitbout, PARIS

OREZZA-PIANE
Carte blanche
Eau de Table sans Rivale
Dans tous les bons restaurants et 8, pl de la Madeleine

Une Montre en Or pour Rien

Toutes les revues scientifiques se sont occupées dernièrement du nouveau métal l'*Oraline* qui vient de faire son apparition en Angleterre et en Amérique. Le secret de la composition de ce beau métal est connu ; c'est un mélange *d'or pur, bronze et aluminium*. Sa couleur est absolument celle de *l'or jaune*. Il résiste aux acides, ne se décomposant pas, et est en conséquence *indéfraîchissable*. Il est un peu moins lourd que l'or à 18 cts; ce n'est qu'au poids qu'on peut distinguer *l'or* de *l'oraline*. La **Australian Gold Watch Co** de Londres s'est constituée dans le but d'appliquer l'*oraline* à l'horlogerie. Elle a fabriqué deux magnifiques types de montres à remontoir : la *montre homme* 19 lignes et celle pour *dame* 11 3/4 lignes. Les mouvements à cylindre *façon ancre* sont montés sur rubis, balancier perfectionné, spiral droit. Les deux boîtiers très solides sont en *oraline*, sans dessins, ni guillochages. Ces pièces ont absolument l'aspect de *riches chronomètres à 500 francs*.

Le succès des montres de l'*Australian Gold Watch Co* sur les marchés de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord a été **énorme**. Leur prix de vente en gros aux horlogers est fixé à 720 francs la douzaine, soit 60 francs la pièce.

Pour faire connaître ses articles à l'Europe continentale, la Direction de la Société a décidé de procéder comme en Amérique; c'est-à-dire de sacrifier vingt mille montres, en les cédant directement au public à un prix dérisoire, prix qui couvrira à peine les frais généraux. *On n'expédie rien ni aux horlogers ni aux bazars.*

Pour un mois seulement et jusqu'à épuisement du stock sacrifié, le soussigné, agent général de la Société pour la France et la Belgique, expédiera franco par la poste, et contre un mandat de *vingt francs*, une montre-remontoir *oraline* pour homme ou dame. On expédie aussi contre remboursement; mais dans ce cas les frais d'envoi et retour d'argent, soit 1 fr. 10 cent., sont à la charge de l'acheteur.

Toutes les commandes sont exécutées dans la huitaine et les pièces sont expédiées *soigneusement remballées, passées et essayées*, avec un bulletin de garantie de *cinq ans* pour le mouvement et de *vingt ans* pour le métal.

Toute marchandise qui ne serait pas de complète satisfaction de l'acheteur et qui serait retournée franco dans les 48 heures sera immédiatement et intégralement remboursée.

Lettres et mandats doivent être adressés à M. **Eugène ROUX**, seul agent général, 21, rue des Bonnetiers, à **Rouen** (Seine-Inférieure).

Nos Concours mensuels

(Concours 28)

A la demande de nombreux lecteurs, nous reprenons aujourd'hui la série de nos concours mensuels qui obtinrent un si gros succès l'an dernier.

Il s'agit aujourd'hui de nommer dans leur ordre d'arrivée les huit premiers chevaux du Grand Prix de Paris qui sera couru à Longchamps, le Dimanche 10 Juin.

Chaque concurrent devra dresser une liste de ces huit chevaux, la signer, y joindre son adresse exacte et le " bon " que l'on trouvera sur la dernière page de la couverture. Les réponses doivent nous être parvenues avant le 8 juin à minuit dans nos bureaux.

Le gagnant sera celui dont la liste se rapprochera le plus de la liste officielle. Dans le cas où il y aurait plusieurs listes semblables, le gagnant serait tiré au sort dans nos bureaux dans une séance publique.

Le vainqueur recevra un **SUPERBE GRAPHOPHONE COLUMBIA, modèle riche à mouvement d'horlogerie,** *comprenant : Graphophone Columbia, enregistreur, reproducteur, tube auditif à trois personnes, tube parleur, 9 cylindres enregistrés, 3 cylindres vierges, pavillon fer-blanc vernissé n° 2 et une boite gainerie pour 12 cylindres, le tout d'une valeur de* **175** *fr. . . . . .*

Si le gagnant est un **abonné**, *il recevra le modèle comprenant le Graphophone Columbia, enregistreur, reproducteur, tube auditif à trois personnes, tube parleur, 24 cylindres enregistrés, 12 cylindres vierges, une boite gainerie riche pour 36 cylindres, pavillon cuivre n° 17, avec pied pliant, le tout d'une valeur de fr. . . . . .* **260**

Prière de mettre sur l'enveloppe contenant la réponse demandée, cette mention : **Concours 28.** *Les lettres ne devant pas être ouvertes immédiatement, nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient une communication à nous faire de bien vouloir nous l'envoyer dans une lettre distincte de celle contenant leur solution.*

Notre prochain Concours

Nous donnerons dans le prochain numéro, le sujet du concours n° 29, qui concerne le grand prix cycliste.

STERLING

American Bicycle Company

20 *bis*, 22 et 22 *bis*, rue Gravel, Levallois-Perret.

MAGASIN DE DÉTAIL, 6, place de la Madeleine, Paris.

Officiers Ministériels

M. Imbert, administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, 17, rue Bonaparte, administrateur de la succession de M. E. ROGER, en son vivant ingénieur demeurant à Paris, **52, rue des Dames**, informe MM. les souscripteurs des actions de la *Société anonyme française des Fiacres automobiles* qu'il va procéder à une répartition entre les créanciers de la succession Roger. Il prie les souscripteurs qui n'auraient pas reçu de bordereau de production de vouloir bien lui faire parvenir leurs réclamations.

Maison à Paris Rue de **BELLEVILLE** 99. C. 745 m. rev. br. 10,900 fr. M. à p. 80,000 fr. Adj. s. 1 ench. ch. not. de Paris, 12 juin 1900. S'adr. Me Ch. Am. LEFEBVRE, not., 8 *bis*, rue de l'Echelle.

PROPté VÉSINET à Paris, r. Nationale, 160. Cont. 3,040 m. rev. 11,435 fr. M. à p. 90,000 fr. **Prop. Camp.** au av. Centrale, 73. Cont. 5,693 m. 58. rev. 5,500 fr. M. à p. 65,000 fr.—**Terrain**, av. const. usage **Usine à St-OUEN** r. Farcot, 31, C. 1,174 m rev. 2,500 fr. M. à p. 25,000 fr. A. adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, 19 juin 1900. S'adr. aux not. Mes de Meaux et HUGUENOT, 50, rue La Boëtie.

MAISON rue Fabert, 44 (Esplanade des Invalides). Cont. 717 m. M. à p. 350,000 fr. Adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le 26 juin 1900. S'ad. à Me COCTEAU, not., boul. Saint-Germain, 242.

CHASSE sr. 900 hect. moitié bois, étangs, tous gibiers à 3 h. de Paris. S'ad. à Me CLOUZEAU, notaire à Châtillon-Coligny (Loiret).

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS

Capital : 40.000.000 de francs

Siège social : 8 et 8, rue Saint-Georges

Les Actionnaires de la *Banque Internationale de Paris* sont réunis le 17 mai en Assemblée générale ordinaire, à la présidence de M. Ernest MAY, Président du Conseil, ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée,

Après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, du Comité de censure et des Commissaires des comptes :

1° Approuve les comptes de l'exercice 1899;

2° Fixe à 35 francs par action le dividende de l'exercice. Un acompte de dividende de 12 fr. 50 ayant été payé le 2 janvier dernier, le solde, soit 22 fr. 50, sera payable à partir du 1er juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances;

3° Approuve la constitution d'un fonds de prévoyance pour le personnel et le transport d'une somme de 250.000 francs à ce fonds de prévoyance, dont le capital restera la propriété des actionnaires, mais dont les intérêts à 5 0/0 seront employés par le Conseil d'administration dans les conditions qu'ils jugera convenables, en faveur du personnel de la Banque, soit pour lui faciliter les moyens de s'assurer des pensions de retraites, soit de toute autre manière;

4° Approuve le report à nouveau du solde des bénéfices s'élevant à 4 297 445 fr. 73;

5° Réélit MM. le comte ADHÉAUME DE CHEVIGNÉ et G. MAY, administrateurs sortants;

6° Réélit M. Alfred PICARD, censeur sortant;

7° Nomme MM. F. DE CARRÈRE, Ch. DURAND et G. PEREIRE commissaires chargés de faire un rapport à l'Assemblée générale de 1901 sur les comptes de l'exercice 1900.